



Nathalie Flacassier Consultant



MOYEN – EQUIPEMENT - LOCAUX

Cette fiche tient lieu de CAHIER DES CHARGES pour le choix d'un lieu de formation.

Accès :

Le choix du lieu de formation se fera au plus près de nos clients. (Plan d'accès Lieu de Formation Réf. 3-9)

Stationnement :

La préférence ira à l'établissement d'accueil disposant d'un parking à proximité de la salle de formation.

Moyen de transport à proximité :

Nous attachons une attention particulière au moyen de transport desservant l'établissement.

Les locaux et la salle :

Nous favoriserons le choix d'un lieu disposant d'un accès PMR.

Nous souhaitons une salle permettant la distanciation sociale entre les stagiaires (compter 4 m² pour un stagiaire).

En fonction du nombre de stagiaire, nous recherchons des salles entre 20 m² et 60 m².

Possibilité d'ouvrir les fenêtres vers l'extérieur pour aérer la salle régulièrement.

Des toilettes en nombre suffisant et des postes de lavage de main avec savon et essuis main à usage unique.

Mise à disposition de gel hydro alcoolique.

Nettoyage et désinfection de la salle chaque jour.

Le matériel et équipement :

- ✓ Tables et chaises en nombre suffisant – Nombre de stagiaires entre 3 et 10
- ✓ Pour la formatrice : 2 tables et une chaise
- ✓ Prise à courant – Rallonge
- ✓ Paperboard : Feuilles
- ✓ Tableau blanc
- ✓ Ecran blanc
- ✓ Rétroprojecteur ou écran avec câble VGA ou HDMI
- ✓ Accès internet

La restauration sur place :

Nous souhaitons pouvoir rester manger sur place soit :

- ✓ Grâce à un service de restauration
- ✓ Grâce à la possibilité de manger « à la gamelle » au moment de la pause repas
- ✓ Grâce à une restauration rapide à proximité immédiate de la salle de formation

L'hébergement à proximité :

Nous souhaitons avoir accès à une liste des hébergements disponibles à proximité de la salle de formation.

Nous nous engageons à transmettre à nos clients une information sur la restauration et l'hébergement possible lors de l'envoi de la convocation (Réf. 3-7)

Covid 19

Se conformer aux préconisations inscrites dans l'annexe RI (Réf. 2-5-2)

L'accessibilité handicapée (Réf. 1-5)

Prise en compte en fonction des lieux d'accueil.

Nous nous engageons à faciliter l'accès aux personnes handicapées. Pour ce faire, un référent handicap a été nommé en la personne de Nathalie Flacassier. Il a pour rôle d'être l'interlocuteur privilégié entre le responsable du lieu d'accueil de la session et le stagiaire en situation de handicap afin de permettre la mise en place d'un dispositif d'accompagnement personnalisé.

Toute personne en situation de handicap et/ou à mobilité réduite est invitée à le signaler directement auprès du référent afin que nous puissions mettre en œuvre les ajustements nécessaires pour garantir un accueil et un déroulement optimum de la formation.

Contact : Mme Nathalie Flacassier, Gérante, référent Handicap
Téléphone : 06.88.98.75.75 Courrier électronique : flacassier.nathalie@orange.fr